

UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER



Sur la commune de Roussillon, le plateau des Forêts est un sanctuaire naturel préservé de l'activité urbaine et industriel. Au milieu des bois d'acacias, les agriculteurs maintiennent depuis des générations les cultures, créant ainsi une mosaïque aux couleurs sans cesse renouvelées.

Découvrir le rythme des saisons : en hiver, les traces de gibier dans la neige fraîche, au printemps, les vergers en fleurs, puis le colza, le tournesol jusqu'aux récoltes des fraises et des pêches en été, des pommes et du raisin en automne.



Sur les sentiers de l'Édit, les paysages se succèdent :
- au matin, la Madone de Ville sous Anjou domine la colline, plus au sud, la Tour d'Anjou (le 15 août 1564, Charles IX quitte Roussillon et dine à Anjou),
- au couchant, l'imposant massif du mont Pilat impose sa météo.

Agriculteurs, randonneurs, chasseurs partagent ce havre de paix en véritable amoureux de la nature.



Arbres remarquables : de magnifiques chênes multi-centenaires bordent le chemin des sources, mais un plus particulièrement, par ses mensurations ne laisse personne indifférent (circonférence de 4 mètres).

Ainsi, passant à proximité, chaque randonneur se pose cette question, quel âge ce chêne peut-il avoir. ... ?

Une hypothèse peut-être apportée à cette question. Lors du séjour royal en 1564, Charles IX (né le 15 juin 1550) avait alors 14 ans et s'adonnait au plaisir de son âge pendant que sa mère, Catherine de Médicis, préparait l'édit du nouvel an (signé le 9 août). Et c'est ainsi, qu'au cours d'une randonnée, le jeune Roi mit en place des glands, ils se développèrent et nous émerveillent aujourd'hui.

Quelque soit l'âge de ces chênes remarquables, ils sont le trait d'union entre un événement historique qui imposa au monde le 1^{er} janvier comme point de départ de l'année, et notre époque actuelle. Placés sous notre bienveillante attention, transmettons-les à nos petits enfants.

ÉDIT DE ROUSSILLON

article 39

« Voulons et ordonnons qu'en tous actes, registres, instruments, contrats, ordonnances, édicts, tant patentes que missives, et toutes escriptures privées, l'année commance dorénavant et soit comptée du premier jour de ce mois de janvier (...) »

Donné à Roussillon le neufiesme jour d'aoust, l'an de grâce mil cinq cens soixante quatre. Et de nostre règne le quatrièsme. Ainsi signé par le Roy en son conseil.

« Sébastien de l'Aubespine »



FICHE DE RANDONNÉE

3 itinéraires de
1,3 km, 3 km et 6,4 km

LES SENTIERS DE L'ÉDIT

La ville de Roussillon met à votre disposition 10 kilomètres de chemins pour la pratique du footing, de la randonnée, de la marche nordique, ou pour une activité de remise en forme. Jeunes, actifs, familles, retraités, en toutes saisons, partez à la découverte des sentiers de l'Édit !

↓ SITUATION

Roussillon, à 50 km de Valence et de Lyon par N 7 et A 7

👁️ À DÉCOUVRIR

• château renaissance milieu XVI^e siècle • couvent des Minimes début XVII^e siècle • église et remparts XIV^e siècle • poterie des Chals (poterie traditionnelle vernissée)



Le château de Roussillon

